



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



ANNEXE 10 : ATTESTATION DE MINIMIS

Formulaire annexe aux demandes de subvention des mesures 19.2 et 19.3 du Programme de Développement Rural Aquitaine 2014-2020 pour les demandeurs relevant des règlements *de minimis*

Veillez transmettre l'original au Groupe d'Action Locale du PETR du Pays du Ruffécois, Rue du Château – BP90033 – 16230 MANSLE, et conservez un exemplaire.

Avant de remplir cette demande, veuillez lire attentivement la notice d'information jointe.

Cette demande d'aide une fois complétée constitue, avec l'ensemble des justificatifs joints par vos soins, le dossier de demande d'aide pour le FEADER

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION (GAL)

N° de dossier OSIRIS

Raison sociale du bénéficiaire

Siret

Libellé de l'opération

Je soussigné _____

(Représentant légal de la structure : nom, prénom et qualité),

représentant de : _____

, entreprise unique au sens de la définition figurant à l'article 2.2 (1) du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides *de minimis*, déclare :

n'avoir reçu aucune aide de minimis durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration,

avoir reçu, ou demandé mais pas encore reçu, les aides de minimis listées dans le tableau ci-dessous, durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration.

Les aides *de minimis* sont des aides publiques qui sont octroyées au titre des règlements suivants :

- règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) **aux aides de minimis**,
- règlement (UE) n° 717/2014 de la Commission du 27 juin 2014 concernant l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux **aides de minimis** dans le secteur de la **pêche et de l'aquaculture**,
- règlement (UE) n° 1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux **aides de minimis** dans le secteur de **l'agriculture**
- règlement (UE) n° 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du TFUE aux **aides de minimis** accordées à des entreprises fournissant des **services d'intérêt économique général** (SIEG)

Aides perçues ou demandées dans le cadre du règlement *de minimis* :

Opération(s) aidée(s)	Intitulé de l'aide	N° SIREN* de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres)	Date de(s) Aide(s) perçue(s) (JJ/MM/AA)	Si aide non perçue, date de la décision d'octroi (JJ/MM/AA)	Si décision non transmise, date du dépôt de la demande de subvention (JJ/MM/AA)	Régime(s) de minimis concerné(s) : général, agriculture, pêche, SIEG...	Montant de l'aide (€)
						TOTAL	

SIREN* : différent du numéro SIRET. Les aides de de minimis devant être consolidées par entreprise et non par établissement (dans le cas où l'aide serait attribuée à un établissement dépendant d'une entreprise)

Régime de de minimis ** : entreprise ou SIEG

Pour plus d'informations, consulter le site CGET :

<http://www.cget.gouv.fr/reglementation-aides-publiques-aux-entreprises>

Fait à :	le :
NOM, Prénom, qualité et signature du représentant légal de la structure	Cachet du demandeur :

Je suis informé(e) que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide. Les destinataires sont la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de Services et de Paiement (ASP), le service instructeur délégataire de l'Autorité de Gestion le cas échéant. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant.